

DE NOUVELLES COLONNES DE TRI SUR LE TERRITOIRE

En 2021 le Territoire du Pays d'Aix a déployé l'extension des consignes de tri sur les 36 communes. Depuis juillet 2021, tous les emballages et les papiers se trient !

Par ailleurs, dans un souci de simplification du geste de tri, le système de collecte du BiFLUX s'est généralisé sur tout le Territoire et progressivement les anciennes colonnes « bleues », pour le papier uniquement, ont été remplacées par des colonnes BiFLUX, acceptant ainsi tous les emballages et les papiers.

Certains équipements étant vieillissants, le Pays d'Aix a profité de ces changements pour remplacer les colonnes les plus vétustes par des colonnes plus modernes, plus esthétiques et plus accessibles. Sur celles-ci, le visuel a été adapté et mis aux couleurs du tri des emballages plastiques et papiers (jaune) ainsi que du verre (vert). Les volumes ont été accrus afin d'absorber l'augmentation du flux induite par la simplification du geste et la collecte des nouveaux plastiques fins.

Ces nouvelles colonnes jaunes pour les emballages disposent en outre d'une large ouverture afin de faciliter le dépôt de tous les emballages recyclables.

Grâce à cette nouvelle trappe adaptée le dépôt sera facilité.



Attention : Ce nouveau matériel va faciliter le dépôt des petits cartons type colis ou emballage de petit électroménager. Toutefois il reste interdit d'y déposer des cartons de grande taille (télévision ou mobilier) ou en trop grand nombre (déménagement), ceux-ci doivent être déposés en déchèterie.